

Réf: Dossier N° : 57884

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CABINET MAGENTA SARL »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY DEPOT SOTRA, 11 BP 2007 ABJ

11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CABINET MAGENTA SARL » .

Objet: conception, réalisation, études, bâtiment, travaux publics, achat et vente de matériels informatiques, fournitures de bureaux et divers. aménagement d'espaces verts .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY DEPOT SOTRA, 11 BP 2007 ABJ 11

GERANT: Monsieur EYOROKON KOUTOUA OMER CHARLY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31706 du au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28364 du

Pour Avis

Le CEPICI

